



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Madame la Ministre
de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Luxembourg

Luxembourg, le 26 JUIL. 2021

Personne en charge du dossier:
Jean-Luc Schleich
☎ 247 – 82954

Réf. CE / SCL : 60.343 – 1358 / sp
Doc. parl. 7655

Objet : Projet de loi portant création d'un pacte nature avec les communes et modifiant la loi modifiée du 31 mai 1999 portant institution d'un fonds pour la protection de l'environnement.

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que dans sa séance du 14 juillet 2021, la Chambre des Députés a adopté **par 56 voix et 4 abstentions** le projet de loi sous rubrique et qu'elle a décidé qu'il n'y a pas lieu à procéder au second vote, prévu par l'article 59 de la Constitution.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Marc Hansen